



COMPTE RENDU du CDAS du 3 MARS 2017

1 - Approbation du Procès Verbal du CDAS (Conseil Départemental de l'Action Sociale) du 12 Décembre 2016 :

Approuvé à l'unanimité

2 - Présentation de la Conseillère Technique Régionale de Service Social et de son secteur d'activité :

Madame Dubos encadre une équipe de 11 assistants sociaux pour les départements suivants : 91-92-93 et 95. Elle est en charge des aides financières et du suivi des délais de paiement de ces aides.

Elle nous a informés d'une nouvelle circulaire à paraître concernant le CDAS qui nous sera présentée prochainement par l'Assistante Sociale du département.

3 - Groupe de travail du 19 janvier 2017 :

- les sorties individuelles :

Deux sorties ont été retenues au quotient familial : Buffalo et le Château de Chantilly.

Deux sorties à tarif unique : le Parc des Félines et Versailles.

Toutefois, lors de cette présentation aucun renseignement concernant les dates et le tarif de la participation individuelle pour ces 4 sorties n'a été fourni.

Un nouveau groupe de travail devra avoir lieu, nous espérons le plus tôt possible avec toutes les informations nécessaires.

Comment se prononcer sans connaître le budget et la participation du CDAS pour ces sorties ?

- arbre de Noël :

Une enquête auprès des agents avait été réalisée en 2016. Il en était ressorti que la majorité des collègues désirait un spectacle dans l'Essonne et le mercredi après-midi.

Cette année, 6 spectacles étaient proposés, seulement 2 dans l'Essonne et uniquement 1 avec une capacité suffisante pour accueillir les agents et leurs enfants.

Résultat : il ne reste plus qu'un seul « choix ».

Suspense..... l'Agora d'Evry le 6 décembre, le spectacle Abracadabra.

Nous remarquons que c'est toujours le même prestataire depuis des années, la concurrence pourrait être bonne pour négocier les tarifs.

Les chèques cadeaux et culture restent au même tarif que l'an passé : 25 €.

4 - BUDGET 2017

Le budget est de 67 219 € pour cette année. Il est en baisse car il y a eu transfert des crédits du CESF (Conseillère en Economie Sociale et Familiale).

Concernant la répartition pour certains postes : arbre de Noël, sorties, coin repas et psychologue les montants donnés sont estimatifs et peuvent évoluer.

Le montant alloué aux retraités reste à 6 600 € pour 3 000 personnes concernées dans le département !!!!

Le budget pour les vacances du psychologue est en augmentation de 1 000 €.

Nous avons demandé l'explication de cette hausse, la réponse : augmentation du prix de la vacation de 3 euros et la meilleure communication qui amène plus de collègues à consulter.

Sur ce dernier point, nous avons fait remarquer que la souffrance dans les services n'y était certainement pas étrangère. Le médecin de prévention ainsi que l'infirmière ont acquiescé.

UGAP (Union des Groupements d'Achats Publics), nous nous sommes étonnés de la reconduction de ce contrat national, vu les prix de certains ustensiles pour les coins repas.

Le montant alloué à la prévention est de 0,00 € mais il y a un souhait d'organiser des actions en lien avec l'assistante sociale, le médecin de prévention et la mutuelle.

Nous espérons que très prochainement nous pourrions obtenir le budget définitif.

Questions Diverses :

Nous avons demandé le recrutement d'un deuxième médecin de prévention et que cette demande soit faite de manière collégiale et officielle.

Notre requête a été acceptée, à suivre....

N'hésitez pas à consulter le site Alizé pour obtenir toutes les informations sur vos droits et aides (prêts, place en crèches, demande de logement, etc)